

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 3

Artikel: Les conceptions opératives de l'armée suisse : 1921-1939
Autor: Fuhrer, Hans Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conceptions opératives de l'armée suisse. 1921-1939

Par le colonel Hans Rudolf Fuhrer ¹

«Ce qu'il importe de fixer ici, c'est le degré de notre préparation stratégique; et, si pénible que cela soit, je dois à la vérité de dire que cette préparation offrait une grave lacune: nous n'avions pas de plans d'opérations préparés et mis au point. Nous n'en avons pas dix, ni cinq. Nous n'en avons pas un seul.» Voilà ce qu'écrit le général² Henri Guisan dans son rapport sur le service actif 1939-1945.

Un scandale: pas un seul plan d'opérations au début du conflit! L'état-major général a eu des défaillances, c'est du moins ce que l'on croit dans un premier temps. Face aux durs reproches du général, le Conseil fédéral couvre les responsables. Dans sa prise de position, il prétend que l'argument du gain de temps qu'assure l'existence de plans d'opérations ne fait pas le poids par rapport à celui qui prend en compte la limitation de la liberté de décision du général. Il est vrai que le Conseil fédéral minimise l'importance des

«plans opératifs», mais pas des «études opératives», sans pour autant indiquer la différence qu'il établit entre les deux notions.

Cette critique du commandant en chef et la prise de position de l'exécutif fédéral, qui atténue mais ne contredit pas les affirmations de Guisan, mettrait un terme à la polémique si les résultats de mes recherches ne me permettaient pas de poursuivre la discussion. Après avoir résumé rapidement les années 1920, j'approfondirai davantage les années 1930.

1. Les conceptions des années 1920

Des planifications opératives de l'état-major suisse durant cette période, il ressort:

1) A la suite d'une analyse de la situation, les cas «Ouest» (attaque de la France) et «Sud» (attaque de l'Italie) sont considérés comme prioritaires et étu-

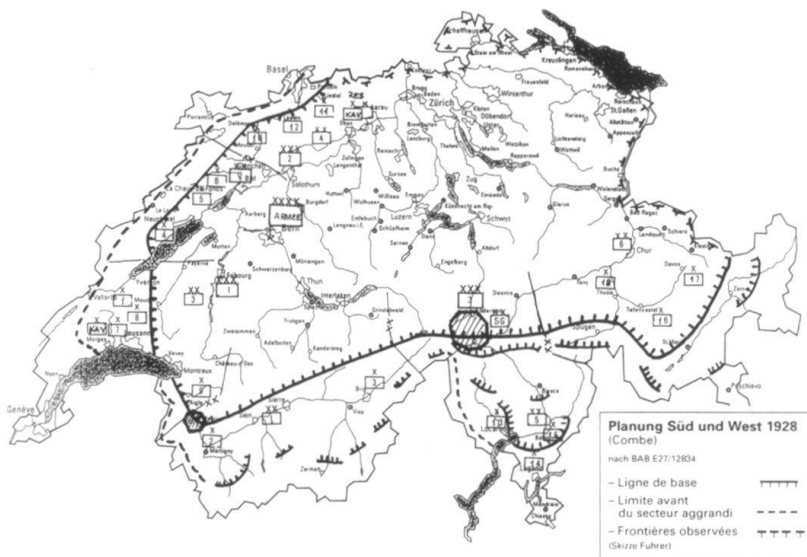
diés d'une manière approfondie. On est des plus méfiant face aux exigences irrédentistes de l'Italie. En revanche, on ne prévoit pas un passage à travers notre territoire ou une guerre européenne.

2) La conception des années 1920 repose sur un modèle à trois échelons (secteur de base, ligne de défense, protection de la frontière); on planifie depuis l'arrière vers l'avant. Dans la deuxième moitié des années 1920, les lignes de défense, voire les lignes d'armée sont déplacées toujours plus en direction de la frontière. La raison de ces modifications est la volonté de protéger le maximum de territoire national.

3) Les planifications opératives jusqu'en 1930 reflètent une aversion grandissante contre les combats défensifs conduits d'une manière très offensive; prévaut le choix d'une conduite des combats relativement statique et purement défensive.

¹ Il s'agit de la version orale, forcément très abrégée, d'une étude présentée au XIX^e Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire, à Istanbul en juillet 1993, qui paraîtra dans les Actes du Colloque. Des volumes d'actes étant forcément réservés à un public restreint de spécialistes, nous avons tenu à faire connaître les grandes lignes de l'étude du colonel Fuhrer, car elle touche un des aspects essentiels de l'histoire militaire de la Suisse au XX^e siècle. Malgré ce qu'a prétendu le général Guisan, notre état-major général avait-il bien travaillé durant l'entre-deux-guerres? (Note de la rédaction)

² Pour nos lecteurs étrangers, rappelons qu'en Suisse, seul le commandant en chef de l'armée revêt le grade de «général». Le chef de l'état-major général, les commandants des corps d'armée, des divisions et des brigades sont aujourd'hui des «officiers généraux», à l'époque des colonels divisionnaires, etc.



Planung Süd und West 1928
(Combe)
nach BAB E27/12834
- Ligne de base
- Limite avant du secteur agrandi
- Frontières observées (Skizze Fuhrer)

4) La situation politique intérieure de la Suisse (plafonnement du budget, confiance dans la sécurité collective dans le cadre de la Société des Nations, mouvement pacifiste avec son slogan «Plus jamais la guerre», opposition de principe des sociaux-démocrates etc.) élargissent toujours plus le fossé entre ce qui, opérativement parlant, est indispensable et ce que la politique militaire parvient à réaliser.

dont la mission diplomatique britannique souligne qu'il n'a fait que sa scolarité obligatoire, devient presque légendaire en Suisse. Lorsqu'il entre en fonction en 1930, il formule son objectif: constitution d'une armée à nouveau crédible grâce à une réforme échelonnée dans le temps. Au début de la Seconde Guerre mondiale, l'œuvre paraît encore «décousue»; il subsiste des lacunes, en parti-

culier dans l'armement et l'équipement.

Deux exemples suffisent à le prouver. Il manque une aviation prête à l'engagement, bien que, peu avant le conflit, on soit parvenu à acheter 40 *Me-109* en Allemagne. Les pièces de DCA sont encore en évaluation... Il n'existe que six détachements de chars légers, prévus pour les groupes d'exploration des divisions. On n'a pas seulement renoncé à la construction de chars de combat pour des raisons de coûts, mais aussi parce qu'on croit aux chances de l'infanterie dans un terrain fort et aux possibilités de contre-attaques de la cavalerie. Quelques-uns voient dans le char une arme offensive, dont la possession serait en contradiction avec la défense stratégique que doit mener un Etat neutre. Enfin, une certaine négligence n'est pas exclue.

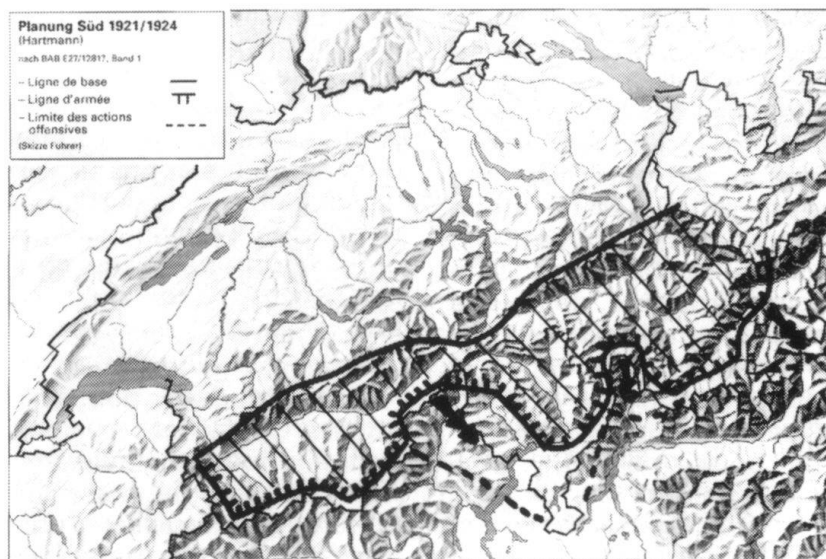
Nouvelles menaces

La presse française et américaine discutent sé-

2. Les conceptions des années 1930

La réforme de l'armée

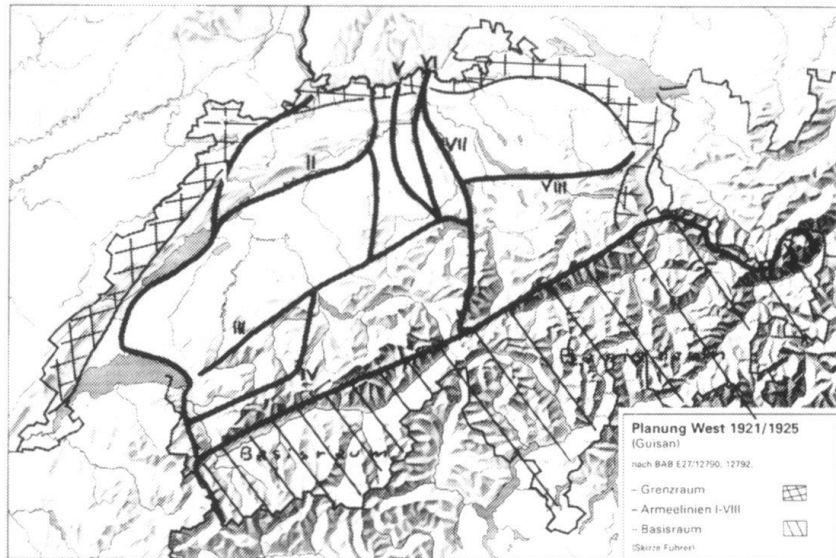
La maladie a fini par réduire l'allant et les performances du chef de l'état-major général, le colonel commandant de corps Heinrich Roost; le dynamisme du nouveau chef du Département militaire fédéral, Rudolf Minger, va largement compenser le handicap. Ce paysan bernois,



Planung Süd 1921/1924
(Hartmann)
nach BAB E27/12817, Band 1
- Ligne de base
- Ligne d'armée
- Limite des actions offensives (Skizze Fuhrer)

rieusement en septembre 1933 la possibilité d'un passage des forces allemandes à travers la Suisse. L'auteur, d'origine russe, est un rédacteur du *Times*, nommé Polliakoff, dont le pseudonyme est Augur. Sur la base de sources qu'il prétend sûres, il soutient qu'une offensive frontale de l'Allemagne contre la France n'est pas possible à cause du solide système fortifié français. Une poussée à travers la Belgique, qui provoquerait le risque d'une intervention britannique, serait de plus rendue très difficile si Paris décidait le prolongement de la ligne Maginot. Pour une Allemagne réarmée, il ne resterait donc que deux directions possibles d'offensive: à travers le Luxembourg ou à travers la Suisse.

La première solution est très risquée, car une telle manœuvre serait vulnérable sur ses flancs. Le passage à travers la Suisse est plus favorable. Outre que les forces suisses sont peu entraînées, mal conduites et insuffisamment équipées, les ressources économiques du pays se trouvent près de la frontière et peuvent être facilement contrôlées ou détruites. L'armée suisse, si elle refusait de procéder immédiatement à des destructions dans le secteur-frontière, devrait se retirer en montagne, se voyant ainsi coupée de la France. Les femmes et les enfants des soldats tomberaient aux mains des troupes allemandes, ce qui romprait la volonté de résistance. A notre connais-



sance, c'est une source que les chercheurs ont ignorée jusqu'à présent.

L'état-major suisse prend contact avec Augur; lors d'une conversation à Paris, il s'avère encore que, dans une guerre future, le commandement allemand recherchera par tous les moyens à exploiter l'effet de surprise. Les techniques de combat connues depuis la Première Guerre mondiale ne seront pas employées. Augur aurait dit à son interlocuteur suisse que «les E.M. des différentes armées, française, suisse etc., sont encore trop imprégnés des méthodes et des procédés de combat de la dernière guerre.» Nous ne savons d'où Augur tient ses connaissances. Quoi qu'il en soit, elles sont étonnantes.

Il ne faudrait pas prétendre qu'un tel article a suffi à influencer d'une manière décisive la planification militaire suisse. Pourtant, des arguments et des

prévisions d'Augur apparaissent par la suite comme des éléments très importants de la préparation conceptuelle de la guerre et de l'équipement de l'armée fédérale.

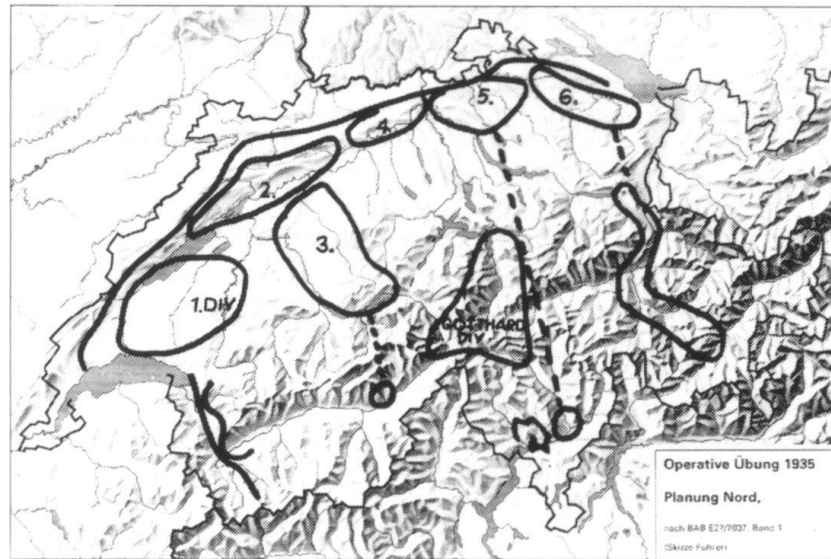
Durant l'hiver 1938-39, Ulrich Liss écrit qu'on examine la possibilité d'une offensive à travers la Suisse, mais qu'elle est rejetée, aussi bien pour l'Allemagne que pour la France. Jusqu'à présent, on n'a pas retrouvé de plans offensifs allemands prévoyant le passage à travers la Suisse et datant de l'entre-deux-guerres. La même constatation vaut pour la France. Pour l'Italie, l'appréciation demeure plus réservée. En effet, les plans de l'entre-deux-guerres, qui sont d'abord défensifs, prévoient ensuite une défensive agressive du front Nord, envisagent, sans problème en juin 1940, une offensive devant déboucher sur une occupation partielle du territoire suisse.

Planifications opératives suisses

Pour Roost, le chef de l'état-major général, il s'agit de pouvoir faire face, dès 1934, à la menace d'une surprise stratégique et, si possible, de l'empêcher par des préparatifs de nature dissuasive. La protection du secteur-frontière prend, dans ce contexte, une importance toute particulière. Qu'en est-il de la préparation opérative de l'armée de campagne pour un engagement dans le secteur-frontière? N'y a-t-il vraiment pas de plans? Une source, jusqu'à présent, a été peu exploitée pour répondre à cette question: les exercices opératifs dirigés par l'état-major général.

Il s'agit en premier lieu, expose Roost au cours de l'exercice opératif 1935, d'interdire à l'adversaire les accès au Plateau, là où il ne peut pas exploiter la supériorité de ses moyens. L'effort principal, effectué dans des combats décisifs en haute montagne, tendait à se modifier au cours des années 1920. La conduite de la défense dans le secteur-frontière prenait de l'importance. En 1935, l'aboutissement de cette évolution est intervenu.

L'exercice opératif de janvier 1939, dirigé par le commandant du 2. corps d'armée, Friedrich Prisi, prend une importance particulière. L'occupation de l'Autriche par l'Allemagne a provoqué une détérioration marquée de la situation stratégique de la Suisse.



Depuis le Mont Dolent au sud jusqu'à Bâle au nord, la Suisse se trouve entourée par les deux puissances alliées de l'Axe. Il s'agit de faire face à cette nouvelle situation stratégique.

Concernant la menace principale, le cas «Nord», Prisi résume ainsi les résultats obtenus pendant l'exercice à l'intention du conseiller fédéral Minger. 1300 kilomètres de secteur-frontière ne peuvent pas être tenus, même si l'on construisait des fortifications plus puissantes, car il n'y aurait qu'un mince cordon de troupes sans réserves. On ne pourrait éviter une percée catastrophique et la destruction de l'armée. Une défense du secteur-frontière n'entre donc pas en ligne de compte. Les conséquences se conçoivent aisément. Il faut trouver une ligne d'armée qui empêche l'adversaire d'atteindre ses objectifs stratégiques, soit le passage à travers le territoire suisse, et qui puisse être

tenue par les troupes à disposition. Il y a deux possibilités opératives:

1) Repli des divisions de la partie est du territoire sur un front défensif raccourci, la ligne Sargans - Walensee - Zürichsee - Limmat - Aare - Rhein - Basel ou sur la ligne Gothard - Altdorf - Luzern - Sursee - Olten - Basel. Les deux lignes donnent un front de 10 kilomètres par division. Il est impossible, quel que soit l'échelon considéré, de constituer des réserves. Aucune des deux positions d'armée n'aurait une profondeur opérative suffisante et, dans les deux cas, entre le tiers et la moitié du territoire suisse tomberait aux mains de l'ennemi.

2) Par conséquent, l'aide de la France est indispensable si l'on veut tenir le front Nord. Cette aide serait aussi à l'avantage de la France, parce qu'une offensive allemande à travers la Suisse est pour elle une

opération faisant partie intégrante de l'invasion de son territoire. Prisi met en garde contre des négociations similaires avec l'Allemagne ou l'Italie.

Voilà comment sont esquissées les deux décisions du général Guisan en automne 1939. Dans son Ordre d'opérations N° 2 concernant le cas «Nord», Guisan fixe la position d'armée le long de la ligne la plus avancée proposée lors de l'exercice opératif 1939. Les troupes-frontière doivent mener le combat retardateur dès la frontière. Guisan est aussi persuadé que, sans l'aide française, la mission ne peut pas être remplie. Au cours de la campagne de France en 1940, le commandement allemand apprend la tenue de conversations secrètes entre les états-majors suisses et français, ce qui va représenter un danger constant pour la Suisse jusqu'en 1945. Guisan craint que ces conversations servent de

prétexte à une opération «Suisse».

Le 17 juillet 1940, après la capitulation de la France et l'encerclement total de la Suisse, le général Guisan décide de considérer la ligne de la Limmat, prolongée vers l'ouest, comme une position avancée et de constituer une position centrale qui deviendra le célèbre Réduit national.

3. Conclusions

1) Les variantes opératives concernant la défense de la Suisse, discutées dans les années 1930, peuvent être représentées par trois modèles de base :

– modèle à un échelon, soit la défense pure du secteur-frontière (exercice opératif 1935);

– modèle à deux échelons, soit le raccourcissement du front défensif grâce à une position d'armée à l'intérieur du pays avec combat retardateur dans

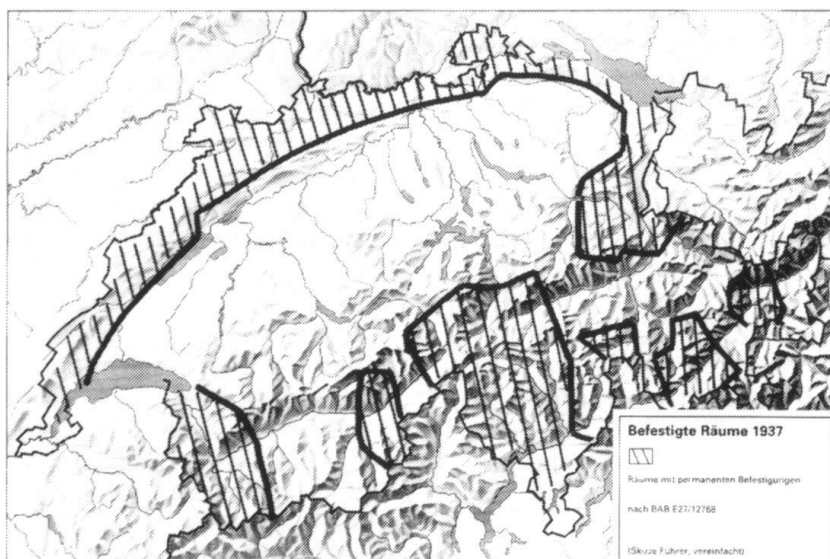
le secteur-frontière (Ordre d'armée N° 2 en 1939);

– modèle à trois échelons, soit la définition d'un réduit qui doit être tenu quelles que soient les circonstances, la fixation de lignes de combat retardateur, le combat d'usure dans le secteur-frontière (Ordre d'armée N° 12 1940).

2) L'analyse de la menace apparaît décisive dans la fixation de l'effort principal effectué dans le secteur-frontière. D'une part, la crainte d'une surprise stratégique, d'autre part, la volonté de combler d'une manière crédible la solution de continuité que constitue la Suisse dans le domaine de la fortification, afin d'empêcher une intervention préventive de la part de n'importe quelle puissance ayant des frontières communes avec la Suisse. Ce ne seront que l'encerclement total par les puissances de l'Axe et les premières expériences de guerre qui forceront Guisan à effectuer son effort principal défensif en montagne.

3) Malgré Augur et d'autres avertissements, les procédés d'une attaque moderne, par un adversaire mécanisé, aéroporté et maîtrisant l'espace aérien, restent trop peu connus. Les moyens nécessaires à une défense crédible n'existent qu'en partie (protection aérienne active, armes antichars) ou ne sont pas du tout prévus (chars de riposte).

4) A cause d'une conception tendant à une conduite purement défensive du



combat, la planification et la réalisation de renforcements du terrain deviennent tout à coup urgentes. Ce travail acharné se poursuivra durant toute la durée du conflit. Ce n'est qu'actuellement que se dessine une pause.

5) L'aide de l'adversaire de notre agresseur passe pour indispensable.

6) C'est une vision différente de la menace, après 1933, et, par conséquent, une préparation politique qui «prêche» une défense militaire crédible qui vont permettre au conseiller fédéral Minger de réaliser par étape l'équipement et la réorganisation de l'armée. Au début du conflit, les objectifs ne sont que partiellement atteints.

Nous sommes partis des critiques du général qui prétendait qu'il n'y avait pas de planifications opératives. Nous avons montré que ce reproche, tel qu'il est formulé, ne résiste pas à l'examen. L'état-major général a rempli sa très complexe mission. Il tient compte d'emblée du retour à la neutralité intégrale, en procédant à des modifications peu importantes (Ordre d'opérations N° 1 du 2 septembre 1939). Pour les décisions à prendre, il dispose des bases et des connaissances nécessaires, ainsi que d'un temps suffisant (Ordre d'opérations N° 2 «Nord» du 4 octobre 1939 et de la planification «Ouest» terminée en avril 1940). Pourtant, il va prétendre après 1945 qu'on n'aurait pas le temps de planifier en cas de conflit

futur et qualifier de fausses ses conceptions de l'entre-deux-guerres. Il serait tentant d'y voir une animosité tardive contre le chef d'état-major général remplacé en 1940 ou un besoin de publier sans bases vraiment scientifiques.

On peut avoir, en toute bonne foi, des conceptions divergentes à propos de la valeur des planifications détaillées de la défense suisse. Ce sera du moins la thèse du conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral depuis 1940, dans une discussion qui sera aussi vive qu'après la Première Guerre mondiale.

Malgré les lacunes qui ont été évoquées, la Suisse n'a pas été envahie. Il serait trop simple d'en attribuer le seul mérite à la préparation militaire. En revanche, on ne peut nier que le renforcement de l'armée suisse, particulièrement la construction d'importantes fortifications à la frontière, a influencé la planification des belligérants. Sur la base des résultats actuels de la recherche, il apparaît irresponsable de «marginaliser» pour des raisons politiques le rôle de l'armée comme cela a été fait ces derniers temps.

H. R. F.

